

plus tenté d'abuser que des opiacés, dans le traitement des flux intestinaux chroniques, tant est rapide le soulagement qu'ils procurent, au double point de vue de la diminution du nombre des selles et de l'atténuation des douleurs. Certainement, dans les diarrhées anciennes, quand les selles ne sont ni lientériques, ni glaireuses, ni décolorées, on ne saurait trop s'empresse de recourir à l'opium; mais, dans le cas contraire, ce médicament est contre-indiqué, au moins comme indication principale, et tout au plus peut-on lui demander de calmer les coliques et de modérer le ténesme. C'est surtout contre la dysenterie chronique que l'opium est une arme à double tranchant, qui ne saurait être maniée avec trop de réserve. Delioux a, dans un ouvrage spécial, apprécié avec beaucoup de sagacité les indications de l'opium dans ce cas. « Les éminents cliniciens qui nous ont précédés, dit-il, Zimmermann, Sydenham et Stoll, entre autres, suivant en cela les préceptes d'Hippocrate, avaient très-bien remarqué que l'on ne doit pas couper court au flux dysentérique avant de l'avoir modifié; et l'opium ne le modifie, point au début de la maladie; toutefois il peut l'arrêter, et ce n'est pas un avantage, tant s'en faut. Toute dysenterie doit passer par la diarrhée pour arriver à la guérison. C'est donc ici une médication contre nature que celle qui supprime brutalement les sécrétions pathologiques de l'intestin; le mal que feraient en pareil cas les astringents, l'opium peut le faire, et c'est alors (que l'on me passe un adage vulgaire) enfermer le loup dans la bergerie. En conséquence, l'opium ne doit pas dominer le traitement de la dysenterie, mais y entrer seulement à titre d'adjuvant; dans ce rôle modeste, son utilité est réelle, et personne ne songe à la contester. Les préparations opiacées, et en particulier l'extrait d'opium [95] et le laudanum de Sydenham [96], ne doivent donc être considérés que comme des accessoires dans la première période de la dysenterie; mais l'emploi de l'opium vient à point quand il s'agit de mettre fin à la diarrhée dysentérique, et alors il réussit souvent quand on l'administre à la plus haute dose que le malade puisse supporter. » (Delioux, *Traité de la dysenterie*; Paris, 1853, p. 372 et suiv.) Nous dirons tout à l'heure que l'emploi de l'opium associé à de très-petites doses de sulfate de soude nous a fourni souvent, dans les diarrhées chroniques, des résultats véritablement très-remarquables.

IV. *Sous-nitrate de bismuth, Craie lavée, Phosphate de chaux.* — Nous réunissons à dessein ces trois médicaments, parce que leurs indications se confondent dans le traitement des

diarrhées chroniques et que leur mode d'action est probablement très-analogue.

Le *sous-nitrate de bismuth* joue actuellement dans la thérapeutique des diarrhées un rôle considérable, et c'est en quelque sorte un moyen tombé dans le domaine vulgaire. Il est de fait que, sous son influence, on voit du même coup le nombre des selles, les douleurs et la pneumatose intestinale, se modifier d'une manière rapide; mais on ne saurait l'employer sans discernement, c'est-à-dire sans acception des cas, et il m'est arrivé bien souvent, pour mon compte, de voir ce sel agir à la manière d'un corps étranger et provoquer des évacuations plus nombreuses⁽¹⁾.

Le bismuth est devenu un médicament banal des flux de ventre, et il convient de spécifier les cas dans lesquels ce moyen est réellement utile. On peut les ramener aux suivants :

1° La *diarrhée des gastralgiques*, due à un état spasmodique de l'estomac qui le fait se révolter contre le contact des aliments; ils ne séjournent pas suffisamment, et le pylore les vomit dans l'intestin sans qu'ils aient été élaborés convenablement;

2° La *diarrhée nerveuse*, décrite par Récamier et Trousseau (*Gaz. méd. de Paris*, février 1833), et qui se produit chez les gens

(1) 611. Le temps est bien éloigné de nous où le sous-nitrate de bismuth, considéré comme très-actif, était donné à très-petites doses. Monneret a prouvé, en 1851, qu'il peut être administré aux doses de 30, 40 et même 50 grammes; et Brassac, dans un mémoire inséré dans les *Arch. de méd. navale* (t. V, 1866, p. 161 et suiv.), a signalé le parti que l'on peut tirer de ces hautes doses dans le traitement des affections chroniques de l'intestin. Mais, en général, des doses de 5 à 10 gram. par jour doivent être considérées comme suffisantes. Ce médicament jouit de la propriété bien précieuse, surtout dans la médecine des enfants, de n'avoir ni saveur, ni odeur, et de pouvoir, à raison de sa couleur blanche, être facilement dissimulé par son mélange avec des aliments. On le donne en poudre, mélangé à la première cuillerée de potage ou mieux dans une cuillerée de crème; il s'administre aussi mêlé à du sucre ou enrobé dans du pain azyme. Chez les enfants, on peut employer des tablettes de bismuth, qui, dans les cas difficiles, trompent mieux leur répugnance. Ce sel peut également être introduit dans une potion mucilagineuse ou suspendu dans une certaine quantité de décoction blanche de Sydenham. Il s'administre de préférence aux repas. Monneret a essayé des lavements contenant 30 à 40 gram. de sous-nitrate de bismuth, mais sans retirer de cette pratique des résultats bien avantageux. La coloration noire des selles et de la face supérieure de la langue, sous l'influence du bismuth transformé partiellement en sulfure, sont deux faits dont le malade doit être averti pour qu'il n'en conçoive aucune appréhension.

nerveux, impressionnables, plus habituellement chez les femmes, et que la moindre circonstance : un refroidissement des pieds, une indigestion, ramènent à chaque instant ;

3° La *diarrhée de dentition et de sevrage* ;

4° La *diarrhée des convalescents*, et en particulier des convalescents de fièvre typhoïde ;

5° Les *diarrhées cachectiques*.

Monneret a fait ressortir tout le parti que l'on peut tirer du bismuth contre les diarrhées colliquatives des tuberculeux, des scrofuleux, des amputés, des individus porteurs de lésions anciennes. (Monneret, *de l'Emploi du sous-nitrate de bismuth à hautes doses dans le traitement de plusieurs maladies*, in *Bull. de thérap.*, 1854, t. XLVII, pp. 113, 209, 265 et 417.) J'y ajouterai les diarrhées cachectiques des pellagres et des individus épuisés par des suppurations abondantes. Entre ces diarrhées, celle des phthisiques s'en accommode particulièrement.

Comment agit le sous-nitrate de bismuth dans les diarrhées ? Il est difficile de le dire, mais on ne saurait admettre qu'il joue, par rapport à la muqueuse, ce rôle mécanique de protection que lui attribuait Monneret ; il me paraît plus logique de penser que cette substance absorbe et condense le gaz hydrogène sulfuré (la putridité des selles est, au dire de Monneret, une indication positive de son emploi) ; je crois aussi que, solidifiant les liquides intestinaux, elle dilue les principes bilieux, si irritants, on le sait, pour la sensibilité et la contractilité de l'intestin, et contribue à la formation d'un bol fécal solide. (Fonssagrives, *Dict. encyclop. des sc. méd.*, 1868, 1^{re} série, t. IX, p. 532, art. BISMUTH.)

Une médication qui se rapproche beaucoup du sous-nitrate de bismuth et qui confond ses indications avec celles de cette substance, dans le traitement des diarrhées, c'est le bicarbonate de chaux. La craie préparée⁽¹⁾, la poudre d'yeux d'écrevisse⁽²⁾, constituent les deux formes usuelles de l'administration de cette substance. Les Anglais emploient souvent la *poudre de craie composée*⁽³⁾, dans les diarrhées rebelles. L'instruction sur le choléra, publiée en 1848 par le Conseil général de santé d'Angle-

(¹) 612. La *craie préparée* s'obtient, par double décomposition, au moyen du carbonate de soude et du chlorure de calcium, et se donne aux doses de 2 à 10 gram.

(²) 613. La *poudre d'yeux d'écrevisse* est une poudre préparée avec des concrétions calcaires contenues dans l'épaisseur de l'estomac de l'écrevisse (*Astacus fluviatilis*). C'est du carbonate de chaux à peu près pur. On la donne à la même dose que la craie préparée.

(³) 614. La *poudre de craie composée* (*compound powder of chalk*) est faite

terre, indiquait l'utilité de cette poudre associée à des doses variables de laudanum dans les cas de diarrhée prémonitoire. Chez nous, on associe habituellement la craie préparée au bismuth, et on emploie cette préparation dans la diarrhée de dentition et de sevrage des enfants.

C'est aussi dans le même cas que l'on a recours au *phosphate de chaux tribasique*. La *corne de cerf calcinée* est composée en grande partie de ce sel ; cette substance était jadis très-employée, mais aujourd'hui on y a rarement recours. Cependant, assez récemment, en 1854, un médecin de Bergerac, le docteur de Larue, s'est efforcé de démontrer par des observations la supériorité de la corne de cerf calcinée sur le phosphate de chaux ordinaire, et il établit que peu de diarrhées anciennes, quand elles n'ont pas pour cause une inflammation aiguë ou subaiguë de la muqueuse, résistent à ce moyen employé à doses convenables et avec une certaine persévérance⁽¹⁾. La *décoction blanche de Sydenham*⁽²⁾ n'est qu'un des modes d'administration du phosphate de chaux provenant de la calcination de la corne de cerf. Aujourd'hui, la formule du grand praticien est singulièrement altérée ; les quantités de corne de cerf sont réduites de moitié ou des trois quarts ; souvent on leur substitue le phosphate de chaux des os ; enfin, dans quelques formulaires, on remplace la mie de pain par la gomme arabique. Mialhe a indiqué, sous le titre de *mixture antidiarrhéique*⁽³⁾ une formule qui peut remplacer, au besoin, la décoction blanche de Sydenham. Cette dernière peut très-avantageusement servir de véhicule, dans les diarrhées des enfants, à du sous-nitrate de bismuth ou à de la craie, ou à un mélange de ces deux substances.

de craie préparée, de cannelle, de tormentille, de gomme arabique, de poivre long. Elle se donne à la dose de 50 centigr. à 2 gram.

(¹) 615. La formule qu'il recommande consiste dans la suspension de 10 à 20 gram. de *corne de cerf calcinée* et en poudre dans 120 gram. d'eau de fleur d'oranger additionnée de 2 gram. de gomme adragant et sucrée avec 30 gram. de sirop de coing. Ce médicament peut aussi être donné en poudre, par paquets de 5 gram. au commencement des repas.

(²) 616. La *décoction blanche de Sydenham* avait primitivement la formule suivante : Ex. CC (*cornu cervi*) et mica panis albissimi ana ʒ ij coctis in aqua font. ℞ ij ad iij et postea q. s. sacchari albi edulcoratum (Sydenhami *Opera omnia* ; Genovæ, t. I, p. 112.)

(³) 617. La *mixture antidiarrhéique* de Mialhe se prépare avec 10 gram. de corne de cerf pulvérisée, mélangée à 20 gram. de poudre de gomme, suspendus dans 80 gram. de sirop de sucre et 40 gram. d'eau de fleur d'oranger.